Compte-rendu audience RASED du 15/04/2015

Suite à la RIS Rased organisée par le SNUipp FSU21 le 11/04/2015, un rassemblement et une demande d'audience ont été programmées le mercredi 15 04 2015 à la DSDEN. Une délégation de 7 collègues et représentants des organisations syndicales a été reçue durant près d'une heure par Madame la Directrice académique, Madame l'IEN adjointe à la DASEN et Madame la secrétaire générale.

En préambule, la DASEN a tenu à distinguer cette audience qui fait suite à une manifestation de celle en attente concernant plus particulièrement les psychologues. La DASEN a ensuite exposé les modalités choisies pour mener le redéploiement des RASED dans le département. Comme lors du groupe de travail (GT) RASED, l'administration s'est appuyée sur ses propres données (cartographie de la difficulté scolaire, critères ou indices type Insee …). Ces infos ont été croisées avec les remontées de demandes faites aux IEN qui ont été sollicités afin de désigner quelles écoles dans leur secteur ne pouvaient prioritairement se passer d'aides du RASED… La DASEN a souligné la grande cohérence constatée entre l'analyse réalisée par ses services et les infos transmises par les IEN…

Après ce moment d'autosatisfaction, la parole a été donnée aux membres de la délégation. Le SNUipp-FSU21 a tout d'abord dénoncé l'extrême violence avec laquelle se sont déroulées ces opérations de redéploiement. Nous avons vivement regretté l'absence d'informations et de concertation avec les personnels.
Nous avons relayé le sentiment de mépris perçu par beaucoup de collègues des RASED d'être mis ainsi devant le fait accompli. Il a été rappelé que lors du GT Rased, cette opacité avait déjà été dénoncée. Malgré les demandes du SNUipp en GT puis en CTSD, aucun élément chiffré, aucune liste d'écoles dites prioritaires n'avaient été fournies par les services de la DSDEN, rendant impossible une appréciation objective de la situation par les personnels concernés. Cette analyse est d'autant plus compliquée que le redéploiement des RASED s'accompagne d'un redécoupage des circonscriptions dont l'administration a tardé à transmettre précisément les nouvelles limites.
La DASEN a parlé alors d'un travail de fond qu'il faudra peut-être faire évoluer en procédant à des rééquilibrages. Nous avons aussi demandé que les personnels RASED aient connaissance de l'organisation des RASED avant le début du mouvement, ce qui pour l'instant est compliqué, les IEN ne répondant pas ou de manière très laconique lorsqu'ils-elles sont sollicité-es.
Nous avons de nouveau dénoncé ce redéploiement « soi-disant à moyens constants », qui nécessiterait des créations de postes. Travailler à moyens constants signifie à minima conserver le même nombre de postes et surtout que tous ces postes puissent être sollicités au mouvement. Le SNUipp-FSU21 n'est pas d'accord avec « le gel » de deux postes de psychologues et 3 postes de rééducateurs.

Par la suite les collègues rééducatrices ont dénoncé la non reconnaissance de leur fonction, l'absence de départ en formation et la fermeture des postes de rééducateurs non pourvus qui rendent impossibles de nouvelles installations ou même le mouvement de ces enseignant-es.

Les collègues psychologues ont exposé les difficultés d'intervention auprès de populations précarisées dans des secteurs que l'on ne cesse d'agrandir. Elles ont relayé leur inquiétude de ne pouvoir intervenir sur ces secteurs tant la charge de travail est déjà considérable voire impossible à satisfaire.

Les maîtres E ont signalé les déséquilibres de leur répartition ce qui vaut également pour les autres personnels RASED. Beaucoup d'interventions ont mis en évidence des incohérences dans les implantations des postes prévues par l'Administration. A titre d'exemple le secteur d'Echenon qui va sortir de l'EP se voit doublement puni en perdant des moyens RASED. Nous avons insisté sur les déséquilibres constatés notamment dans les secteurs de Semur en Auxois, Auxonne Val de Saône et Dijon Est dont on a peine à croire que les moyens alloués pourront suffire.

La question des frais de déplacement a également été abordée. Pas de surprise, les enveloppes ne seront pas plus importantes…. En effet, en fermant des postes à certains endroits, en les réimplantant à d'autres, la question des distances se pose. L'exemple du poste de Recey sur Ource fermé illustre la situation : l'administration juge-t-elle que cette école n'est plus prioritaire ? Si non, qui interviendra, le maître E de Selongey ou celui de Châtillon sur Seine ? Même chose à Venarey les Laumes ? N'y a-t-il plus de besoins dans les écoles de cette commune ? Clairement l'idée de l'administration est de travailler, là encore, à moyens constants sur le plan financier et humain.
Il s'agit bien en fermant les postes et en les réouvrant ailleurs de contraindre les personnels à s'installer là où les services de la DSDEN le souhaitent. Mais aucune anticipation des services n'est à l'ordre du jour. Pas de réponse quant à l'éventualité de départs anticipés en retraite ou de reprise en postes classe pour des collègues lassés par ce manque de considération.

La DASEN va revoir prochainement les psychologues en audience, le dossier n'est donc pas clos. Il conviendra de se saisir de cette occasion pour tenter d'infléchir des décisions qui ne sont pas de nature à améliorer la situation.

La DASEN a évoqué une poursuite de la réflexion pour certains des secteurs signalés en sous effectifs tout en restant arc boutée sur le principe de vouloir absolument doter des zones qu'elle a elle-même abandonnées depuis longtemps (peu de départs en formation psy, pas de départs en CAPA-SH option E et surtout option G).

Le SNUipp-FSU souhaite rester optimiste en espérant que la DASEN n'a pas seulement écouté l'ensemble de la délégation mais qu'elle l'a surtout entendue !